



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ÉLÈVES

### FCPE du GARD

2, impasse Jean Macé – 30000 NIMES

07 68 27 32 13

contact@fcpe30.fr

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Nîmes, le 17/02/2026

Objet : Pour une école sans violence, fondée sur la coéducation et le respect mutuel

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de votre courrier adressé aux parents d'élèves. La FCPE du Gard partage sans ambiguïté le principe fondamental qui est énoncé : la violence n'a pas sa place à l'école.

Ni violence physique, ni violence verbale, ni harcèlement, ni intimidation — d'où qu'ils viennent. L'école doit demeurer un espace sûr, protecteur et émancipateur pour tous les élèves.

Nous sommes convaincus que cet objectif ne pourra être atteint que dans un cadre clair de coéducation. L'école ne peut réussir sans les familles ; les familles ne peuvent être tenues à l'écart des décisions et du dialogue éducatif. L'éducation de nos enfants repose sur un partenariat de l'ensemble des acteurs du parcours des élèves fondé sur la confiance, l'écoute et le respect mutuel.

Dans ce cadre, nous affirmons avec force que la parole des élèves et celle des familles a autant de valeur que celle des personnels de l'éducation nationale. Elle n'est ni accessoire ni secondaire. Elle est une composante essentielle du fonctionnement démocratique de l'école publique.

Or, trop souvent, des parents et des élèves nous font remonter des situations où leur parole est minimisée, disqualifiée, voire ignorée.

Nous ne pouvons accepter que des familles ou des élèves subissent des formes de pression, de menaces ou d'intimidations de la part de chefs d'établissement, d'enseignants ou d'autres personnels lorsqu'ils exercent simplement leur droit d'expression ou leur rôle de représentants élus.

Le respect dû aux personnels est une évidence. Mais ce respect doit être réciproque. L'autorité institutionnelle ne peut s'exercer au détriment du dialogue. Une école apaisée est une école où chacun — élève, parent, enseignant, personnel — est reconnu dans sa légitimité.

Enfin, lutter contre la violence ne peut se résumer à rappeler des règles aux familles. Cela suppose un engagement global de l'institution scolaire que vous représentez, un investissement à la hauteur des besoins et un véritable respect du principe de coéducation.

Lutter efficacement contre la violence suppose d'en traiter les causes profondes. Dans ce contexte, nous rappelons que la santé mentale a été déclarée grande cause nationale.

Cette reconnaissance ne peut rester symbolique. Elle doit se traduire concrètement au sein de l'École, où les signaux de mal-être, d'anxiété, de décrochage, de harcèlement et de souffrance psychique chez les élèves sont de plus en plus préoccupants.

On ne peut dénoncer la violence sans investir massivement dans la prévention et l'accompagnement. Cela implique :

- Le recrutement suffisant de psychologues scolaires, aujourd'hui en nombre largement insuffisant
- Le renforcement des équipes médico-sociales (infirmiers, médecins scolaires, assistants de service social)
- Le maintien des postes d'enseignants et des effectifs de classes permettant un accompagnement individualisé
- Le recrutement d'AESH en nombre adapté pour garantir une inclusion digne pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et de facto, pour l'ensemble des élèves qui subissent aujourd'hui les manques de moyens de l'école, dite « pour tous ».

Un élève en souffrance psychique a besoin d'écoute, de temps, d'accompagnement. Une communauté éducative fragilisée par le manque de moyens ne peut assurer pleinement cette mission.

Construire une école sans violence, c'est construire une école qui écoute, qui accompagne et qui respecte. C'est faire de la santé mentale et de la co-éducation, des priorités réelles et dotées de moyens, et non de simples déclarations d'intention.

Parce que nos enfants méritent une école exigeante, juste et bienveillante, nous resterons mobilisés pour défendre leurs droits, ceux de leurs familles, et l'égalité des chances.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement indéfectible à une école publique, laïque et démocratique.

Pour la FCPE du Gard

Sabrina GIRAULT

Présidente